

CARNET DE VOYAGE

DESTINATION
2041

Révision de la charte du Parc

25 janvier 2023

Au cours du 2^{ème} semestre 2022, la révision de la charte du Parc a été axée sur la concertation. Sur la base des travaux déjà réalisés, des ateliers de co-écriture ont été organisés afin de dégager les orientations, mesures et objectifs, de les prioriser mais aussi de travailler sur les engagements de chacun des signataires.

CHEMIN PARCOURU

Avec tous les élus et techniciens des structures signataires de la charte

En 2021

- 5 ateliers de concertation territorialisés pour un diagnostic sensible du territoire et une projection en 2041 - 120 participants ;
- 11 présences du Parc sur des événements grand public pour recueillir la parole des habitants - 148 contributions ;

En 2022

- 6 grands cafés pour alimenter la 1^{ère} version de charte, accompagnés du Bureau d'Étude Kaléido'Scop - Kap-projets - Actees :
 - ↳ 3 en avril : 128 personnes,
 - ↳ 3 en juin : 150 personnes ;
- 3 ateliers de co-écriture, chacun proposés sur 2 créneaux horaires différents - 300 participants ;
 - ↳ le 25 octobre 2022 pour l'appropriation et la priorisation des orientations, mesures et dispositions de la future charte ;
 - ↳ le 21 novembre 2022 pour travailler sur les ambitions ;
 - ↳ le 13 décembre 2022 pour travailler sur les engagements.

Par les élus du Syndicat Mixte et du territoire d'extension pour conduire la révision

- 10 réunions de la Commission révision de la Charte ;
- 5 réunions du Groupe Sud (dont une spécialement ardéchoise et une altiligérienne) ;
- 2 réunions du groupe villes-portes
- 3 séminaires élus dont un dédié au rapport Ville-Campagne et un autre dédié à l'évaluation.

Par le conseil scientifique du Parc pour apporter son expertise

- 2 réunions du Conseil scientifique dont une dédiée à l'évaluation environnementale ;

Avec les services de l'État et des collectivités

- 2 réunions du comité technique complétées par 4 réunions bilatérales.

Par l'équipe technique du Parc

pour produire les documents et mettre en oeuvre la révision

- 3 séminaires et 3 temps de travail de l'équipe technique ;
- 86 réunions du groupe projet « révision de la charte » ;

Au compteur (pour l'équipe technique) :

- ↳ En 2021 : 4 364 heures (soit 2,7 ETP)
- ↳ En 2022 : 3 968 heures (soit 2,5 ETP)

DÉJÀ DANS NOTRE VALISE

- Note d'enjeu de l'État - Octobre 2022
[Cliquez ici pour accéder à la note d'enjeu](#)
- Évaluation de la charte objectif 2025 - Septembre 2022
[Cliquez ici pour accéder à l'évaluation](#)
- Évaluation de l'évolution de la biodiversité - Juillet 2022.
[Cliquez ici](#)
- Diagnostic de territoire et son résumé - Mars 2022.
[Cliquez ici pour accéder au résumé du diagnostic](#)
- Note d'orientation - Février 2022.
[Cliquez ici pour accéder à la note d'orientations](#)
- Avis d'opportunité de la Région et délégation de la maîtrise d'ouvrage de la Région au Parc - 29 avril 2021.
- Avis d'opportunité de l'État favorable pour le lancement de la révision - 17 décembre 2021.
[Cliquez ici pour accéder à cet avis](#)

PROCHAINES ESCALES

- 1^{er} mars : Première version de la charte ;
 - Lancement de l'évaluation environnementale par un bureau d'études indépendant ;
 - du 1^{er} mars au 30 avril 2023 : 1^{ère} version de la charte soumise à consultation informelle des partenaires ;
- Accompagnement des partenaires :
- ↳ **Vienne Condrieu Agglomération** : réunion le 4 avril avec les communes de VCA concernées par la révision,
 - ↳ **Communauté de communes des Monts du Pilat** : réunion le 11 avril avec les conseils municipaux des communes de la CCMP,
 - ↳ **Communauté de communes du Pilat rhodanien** : réunion le 20 avril avec les communes de la CCPR,
 - ↳ **Vocance** : réunion le 21 mars avec les communes de la Vocance concernées par la révision,
 - ↳ **Haute-Loire** : réunion le 19 avril avec les communes concernées par la révision,
 - ↳ **En attente** : réunions avec Annonay-Rhône-Agglomération et Saint-Étienne-Métropole

Le Président et son équipe technique restent à la disposition des collectivités pour échanger sur la révision de la charte à tout moment.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Parc
naturel
régional
du Pilat

